

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 214 - page 17

23 - Creuse

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Creuse.

FLY FISHING 23.

Objet : regrouper les personnes physiques pratiquant la pêche à la mouche ; pratiquer la pêche à la mouche sur les rivières, plan d'eau et réservoirs ; organiser des compétitions sur les rivières, cours d'eau, plans d'eau et réservoirs pour la pêche à la mouche ; représenter et défendre les intérêts de la pêche et des pêcheurs à la mouche ; créer et entretenir des liens de solidarité avec d'autres associations affiliées ; protéger l'eau et son environnement, notamment en facilitant le travail des organismes de recherche scientifique et en luttant contre les pollutions et nuisances ; collaborer à la surveillance et à la répression des procédés de pêche illicites et abusifs ; créer et entretenir des parcours de pêche sportive à la mouche sans tuer ; elle poursuivra son objet en collaborant avec les instances diverses de la Jeunesse et des Sports, la Fédération de Pêche, de l'ONMA de la FFPS et FFPML.

Siège social : 6, lieu-dit Chazette, 23320 Montaigut-le-Blanc.

Date de la déclaration : 22 décembre 2016.